



La concertation

Le principe de la concertation du public se distingue de l'association obligatoire des personnes publiques associées, qui vise à prendre en compte les politiques conduites par les différentes personnes publiques du territoires ou voisines.

Le Pays Charolais-Brionnais, par délibération du 25 novembre 2021, a décidé de soumettre la modification du Schéma de Cohérence Territoriale à cette procédure afin d'associer le plus en amont possible les différents acteurs du territoire. Parmi les modalités de concertation retenues, se trouve la mise disposition du public de l'ensemble des éléments du dossier de modification au siège du PETR du Pays Charolais-Brionnais, sur rendez-vous, aux jours et heures ouvrables habituels et sur le site internet du Pays Charolais-Brionnais.

Il est donc d'ores et déjà possible de faire part de vos observations ou de prendre rendez-vous pour consulter le dossier de modification en contactant le service urbanisme du Pays Charolais-Brionnais à l'adresse suivante : urbanisme@charolais-brionnais.fr.

La concertation s'est également appuyée sur une réunion publique présentant les principales modification envisagées sur le document.

L'ensemble des observations et propositions du public recueillies ont été enregistrées et conservées, de telle sorte qu'un bilan puisse en être tiré à l'issue de la concertation et présenté à l'appui de la délibération en fin de procédure.

L'objectif est d'aboutir, à l'issue de la modification, à un SCoT qui corresponde le mieux aux réalités actuelles du territoire.

Réunion publique

Une réunion publique a été organisée par le PETR du Pays Charolais-Brionnais le 28 novembre 2022 de 16h à 18h au Centre Culturel et de Congrès de Paray-le-Monial.

Cette réunion a permis d'informer directement la population de la procédure en cours, de ses finalités, et des orientations avant que les élus ne valident une version finale du document.

Il faut noter que la concertation se poursuit également en ligne avec la mise à disposition des documents et la possibilité de déposer des contributions par mail à l'adresse urbanisme@charolais-brionnais.fr , puis par une enquête publique qui aura lieu à l'automne 2023.

GRATUIT & SANS INSCRIPTION

Centre Culturel et de Congrès - Boulevard du Collège -71600 PARAY-LE-MONIAL

Contact: PETR Pays Charolais-Brionnais - 03 85 26 96 36

urbanisme@charolais-brionnais.fr

Présentation modifications SCoT réunion